



Conditions de participation

Cette action s'adresse à des femmes demandeurs d'emploi et/ou bénéficiaires du RMI, ayant le projet de créer une activité en milieu rural (tourisme, accueil éducatif, artisanat, commerce, restauration...) et motivées par le développement de leur territoire.

L'action est gratuite pour les participantes, cependant elle n'ouvre pas droit à la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle.

Cette action est réalisée avec l'aide de la Mission Départementale aux Droits des Femmes et à l'Egalité et du Conseil Régional Languedoc-Roussillon.

Responsable pédagogique, animation, coordination :

Sophie PERONNE, formatrice, accompagnement à la création d'activité en milieu rural
Tél. 04 66 77 49 59

Lieu

Les journées se dérouleront en général : les jeudis et vendredis, de 9h00 à 16h30, au Domaine de Puechlong à Saint-Nazaire-des-Gardies (Gard). et éventuellement dans un autre lieu à préciser.

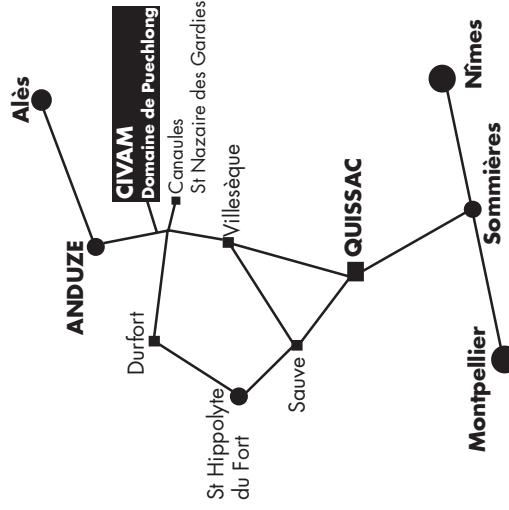
Accès

Le domaine de Puechlong se situe sur la D35, entre Quissac et Anduze (petite route indiquant CIVAM, Puechlong). Voir plan d'accès au dos de ce document.

Parking

Les CIVAM du Gard sont installés au Domaine de Puechlong, merci d'utiliser le parking visiteurs et uniquement celui-ci.

Plan d'accès à Puechlong



Action collective d'accompagnement

Femmes : créer son activité en milieu rural

Pour accompagner dans leur phase de réflexion une dizaine de femmes, porteuses de projet en milieu rural

du 15 Décembre 2006
-réunion d'information et d'échange-
au 12 Mars 2007

Zone Cévennes-Piémont-Garrigues
Organisation : FD CIVAM du Gard



CIVAM

Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural



Fédération départementale des CIVAM du Gard
Domaine de Puechlong
30610 Saint Nazaire des Gardies
tél. 04 66 77 11 12
fax. 04 66 77 10 83
fd@civamgard.fr



civam

Femmes : créer son activité en milieu rural

Objectif : Connaitre ses potentialités et repérer ses ressources et les ressources locales afin de pouvoir passer de l'idée à la réalisation des projets, en élaborant la stratégie pour aboutir.

«Comme nous le faisons depuis plusieurs années (1996), il nous paraît toujours intéressant, de mener un travail spécifique avec le public femmes pour l'accompagnement de projets de création d'activité en zone rurale (tourisme, accueil éducatif, éducation à l'environnement, restauration, commerce, artisanat...).

En effet, les contributions des femmes aux initiatives de développement rural sont multiples et particulièrement innovantes. Dans les différents secteurs d'activité, elles identifient souvent les perspectives de développement, sont plus attentives aux besoins et savent généralement repérer ceux qui ne sont pas satisfaits. Elles accordent une importance primordiale à la nature de leur projet et à la qualité de l'offre créée, qu'il s'agisse de production agricole, d'accueil touristique ou d'activité créatrice. Elles déplacent beaucoup d'énergie et d'imagination au service du territoire, avec des projets souvent très ancrés dans les réalité territoriales.»

♣ Méthodes pédagogiques

Le fait de se retrouver entre femmes contribue à créer un climat et une dynamique favorables à l'expression des points de vue propres. Le travail mené en groupe permet aux femmes d'être rassurées dans leurs compétences, de valoriser leur image et de bien clarifier ce vers quoi elles veulent aller.

Visites des lieux des projets, temps de visites chez des professionnels, visites-rencontres sur le terrain et enquêtes personnelles viendront compléter les journées en salle (divers intervenants).

Cette action est suivie d'un accompagnement pour aider les femmes à mettre en place leur projet de création d'activité.

♣ Contenu

Connaitre ses potentialités personnelles

■ Repérer ses ressources, ses points forts et ses manques, et envisager une véritable évolution basée sur sa propre prise de responsabilité. Comment utiliser toutes ses ressources dans la création d'activité en milieu rural ?

■ Clarifier tout ce qui environne le projet (soi-même, positionnement dans le couple, dans la famille, dans l'entourage proche) et prendre conscience de tous les éléments qui peuvent être perturbateurs dans la mise en oeuvre d'un projet.

Connaitre son territoire

■ Comprendre son environnement social, économique, politique et technique : quelles sont les structures, associations, administrations et personnes ressources locales auxquelles on peut avoir affaire ? Lesquelles peuvent être partenaires dans le projet ? Comment s'organisent les territoires au niveau administratif ?

■ S'appuyer sur les ressources du territoire.



Etudier et formaliser son projet professionnel

■ Etre au courant de la réglementation en vigueur concernant les différentes activités.

■ Mieux connaître son marché : clientèles, concurrence, évolution du marché (étude de marché).

■ Etablir sa propre stratégie marketing.

■ Mesurer la rentabilité du projet.

■ Travail sur le projet : formulation, aspects financiers, rédaction d'un dossier projet, calendrier de mise en oeuvre.

■ Bilan de l'action.